

Réunion du 21 mars 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACO-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96  
Nombre de présents : 77  
Nombre de votants : 85

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Laurent CHERITI, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Nadia BEAUSSART (suppléante de M. Hervé LAFITTE), Monique LARRADET, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLEIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Héléne BOURDEU, Christian LOMBART, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Marc PEREZ, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Francis GRINET, Laurence MOUSQUES (suppléante de M. Jean-Jacques LASCABES), Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS** : Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre ESCOUTELOUP (pouvoir à Mme Fabienne COSTEDOAT-DIU), Jean-Marie BERGERET-TERCQ (pouvoir à Mme Alice BENAVENTE), Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Amandine PAINSET (pouvoir à M. Francis GRINET), Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Françoise DANDIEU (pouvoir à M. Bertrand VERGEZ-PASCAL), Pierre MUCHADA, Corinne CARRIAT (pouvoir à M. Gérard IRIART), Anne-Lise GENNEVOIS, Jean-Pierre BOUNINE (pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBÉ), Anita BEUSTE, Pierrette DOMBLIDES (pouvoir à M. Luis-Miguel CONEJERO), Céline LEMBEZAT (pouvoir à M. Marc DESPLAT), Madeleine PICHAUREAU (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Guy ROMAIN, Jean-Jacques LASCABES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Maïthé MIRASSOU.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 36 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL**

**Rapporteur : M. Emmanuel HANON**

Le compte administratif constate les réalisations en dépenses et en recettes et les compare aux prévisions budgétaires.

Il permet de constater les résultats qui seront affectés par délibération et fixe le montant des restes à réaliser.

Les tableaux ci-dessous présentent par section et chapitre les crédits ouverts au budget 2021, les réalisations et les restes à réaliser, mouvements réels et mouvements d'ordre confondus.

**I - LES RESULTATS**

OBJET	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
<b>Fonctionnement</b>	<b>55 147 441,57</b>	<b>61 102 003,87</b>	<b>5 954 562,30</b>
Réalisations de l'année 2021	55 147 441,57	57 459 142,86	2 311 701,29
Excédent de fonctionnement 2020 reporté	-	3 642 861,01	3 642 861,01

OBJET	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
<b>Investissement</b>	<b>26 310 574,91</b>	<b>22 052 104,07</b>	<b>- 4 258 470,84</b>
Réalisations de l'année 2021	15 874 231,50	16 945 359,89	1 071 128,39
Déficit d'investissement 2020 reporté	4 349 205,21	-	- 4 349 205,21
<b>Restes à réaliser</b>	<b>6 087 138,20</b>	<b>5 106 744,18</b>	<b>- 980 394,02</b>

Après couverture du déficit d'investissement, l'excédent net disponible pour le budget supplémentaire 2022 est de **1 696 091,46 €**.

**II - SECTION DE FONCTIONNEMENT****I - DÉPENSES**

Le taux de réalisation global est effectué **sans le virement à la section d'investissement qui est un virement prévisionnel qui ne donne pas lieu à réalisation.**

L'excédent 2021 de la section de fonctionnement avec l'excédent antérieur est de **5 954 562,30 €**, il correspond à l'autofinancement dégagé en fonctionnement affecté au financement de la section d'investissement.

Le taux de réalisation global de la section de fonctionnement est de **97,35 %** hors virement à la section d'investissement (97,02 % en 2020).

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	% de réalisation
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>60 311 117,63</b>	<b>55 147 441,57</b>	<b>97,35%</b>
011	Charges à caractère général	10 123 533,27	9 277 988,29	91,65%
012	Charges de personnel	17 569 073,00	17 509 901,47	99,66%
014	Atténuation de produits	15 461 682,00	15 443 818,00	99,88%
65	Charges de gestion courante	4 867 961,28	4 747 666,02	97,53%
66	Charges financières	766 772,67	702 260,70	91,59%
67	Charges exceptionnelles	138 846,04	131 384,34	94,63%
68	Dotations aux provisions	83 000,00	83 000,00	100,00%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>49 010 868,26</b>	<b>47 896 018,82</b>	<b>97,73%</b>
023	Virement à la section d'investissement	3 663 515,21		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 636 734,16	7 251 422,75	94,95%

### **- Les charges à caractère général**

Elles s'élèvent à **9,28 M€** en 2021 (idem en 2020). Le solde de 800 K€ s'explique d'une part par certaines dépenses qui n'ont pu être réalisées en raison de la crise sanitaire : fournitures, études et recherches, fêtes et cérémonies, remboursement aux communes pour les transports piscines, et également en raison de la suppression exceptionnelle de la journée complémentaire (fusion des trésoreries Orthez-Mourenx) qui a raccourci la période de l'exécution budgétaire.

### **- Les charges de personnel**

Les charges de personnel s'élèvent à **17,5 M€** en 2021 (16,97 M€ en 2020).

- **Les autres charges de gestion courante** (indemnités des élus, contingents et participations obligatoires, subventions organismes publics et privés).

Les principaux postes composant ce chapitre sont les suivants :

- 239 849 € pour les indemnités et frais des élus,
- 1 286 465 € pour la contribution au SDIS,
- 5 010 € pour des admissions en non valeurs,
- 150 000 € pour la subvention d'équilibre de la zone Saïca,
- 642 000 € au titre des contributions GEMAPI,
- 15 875 € au titre du syndicat La Fibre 64,
- 349 800 € pour les participations et subventions aux organismes publics,
- 2 058 121 € pour les associations.

### **- Les reversements de fiscalité**

Les attributions de compensation versées aux communes se sont élevées à **12,59 M€** en 2021.

La contribution au Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) pris en charge par la communauté de communes de Lacq-Orthez a représenté **2,65 M€** en 2021.

### **- Les charges financières**

Les intérêts de la dette se sont élevés à **702 K€** (824 K€ en 2020).

## **II - RECETTES**

Le taux de réalisation global est effectué **sans l'excédent reporté**, il est de 101,40 %.

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	% de réalisation
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>60 311 117,63</b>	<b>57 459 142,86</b>	<b>101,40%</b>
013	Atténuation de charges	164 000,00	248 623,07	151,60 %
70	Produits des services	2 520 716,00	2 646 650,28	105,00 %
73	Impôts et taxes	30 708 416,00	31 771 299,61	103,46 %
74	Dotations, participations	18 242 903,00	17 663 532,47	96,82 %
75	Produits de gestion courante	1 088 624,00	1 113 238,77	102,26 %
76	Produits financiers	-	21 216,23	-
77	Produits exceptionnels	1 404 632,71	1 455 618,64	103,63 %
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>54 129 291,71</b>	<b>54 920 179,07</b>	<b>101,46 %</b>
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>2 538 964,91</i>	<i>2 538 963,79</i>	<i>100,00 %</i>
002	Excédent reporté	<b>3 642 861,01</b>		

### **- Les atténuations de charges (remboursements sur rémunérations de personnel)**

Il s'agit des remboursements concernant le personnel : remboursements de l'Etat pour les emplois aidés et remboursements d'assurances notamment, qui s'élevaient à **248 623 €** en 2021.

- **Les produits des services et du domaine** : le chapitre est excédentaire de **125 K€**, provenant du remboursement de la masse salariale par le budget annexe déchets plus importante que prévue et de la vente d'un terrain sur la zone Louis.

Les principaux postes se décomposent comme suit :

- Les redevances d'occupation du domaine public : 92 108 €,
- Les produits des crèches : 306 158 € (solde 2021 à percevoir en 2022 suite à l'absence de la journée complémentaire cette année),
- Les produits de la base de loisirs : 28 238 €,
- L'entretien des espaces verts : 84 853 €,
- Les mises à disposition de personnel : budget annexe déchets 1 785 397 €, autres mises à disposition 97 704 €,
- Le remboursement des charges du MIX par la commune de Mourenx : 51 528 €,
- Les remboursements des charges collectives pour les bâtiments économiques : 43 986 €,
- Le transport à la demande : 14 000 €,
- Ventes web enchères : 29 695 €,
- Produits divers (régie des gens du voyage, photovoltaïque...) : 44 760 €.

### **- Les impôts et taxes**

Ce chapitre enregistre des rôles supplémentaires de CFE à hauteur de **130 K€**, de produit supplémentaire lors de la notification des bases de **+ 661 K€** et d'un reliquat de produit de taxe d'habitation de **+ 247 K€**.

La TASCOM et L'IFER enregistrent également des produits supplémentaires par rapport aux prévisions : TASCOM + 47 K€, L'IFER + 176 K€.

Les attributions de compensation négatives s'élevaient à **245 743 €** en 2021.

### **- Les dotations, subventions et participations**

Ce chapitre enregistre principalement :

- Participations de la CAF : 1 246 673 € (solde à percevoir en 2022),
- FCTVA : + 199 911 €,
- La dotation de compensation de la DGF 2021 : 3 382 168 €,
- La dotation de compensation de la réforme de la TP : 6 921 289 €,
- La compensation au titre de la CFE et de la CVAE : 5 376 043 €.

### **- Les produits de gestion courante**

Ce chapitre est constitué essentiellement des revenus et charges des immeubles pour un montant de **1 101 483 €** et des produits divers pour 11 755 €.

### **- Les produits exceptionnels**

Les produits exceptionnels sont pour l'essentiel :

- Le produit des cessions d'immobilisations : 1 342 913 € (ventes Fonroche et château de Mont),
- Les indemnités suite à des sinistres et avoirs : 112 705 €.

**I - DEPENSES****- Les dépenses d'équipement**

Les dépenses d'équipement et les fonds de concours s'élèvent à **9,99 M€** (7,83 M€ en 2020).

Les dépenses restant à réaliser au 31/12/2021 s'élèvent à **6,087 M€**.

**Le taux de réalisation des dépenses d'équipement** est de **71,82 %** (67,65 % en 2020).

**- La dette**

Le remboursement du capital de la dette s'est élevé à **3 144 596 €** pour le budget principal.

**II - RECETTES****- Les emprunts**

Sur les 5 M€ prévus au budget en 2021, 4 M€ ont fait l'objet d'un contrat d'emprunt en décembre 2021 avec la Banque Postale (qui est reporté en 2022).

**- Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA)**

En 2021, **1 175 175 €** ont été perçus au titre des investissements réalisés.

**- Les subventions d'équipement**

Elles ont représenté 983 K€ :

- Participation FNADT au dispositif Petites Villes de Demain : 13 K€,
- Participation du Conseil départemental pour la voirie : 204 K€,
- PVR commune d'Artix : 186 K€,
- Participation DETR aire de grand passage des gens du voyage : 87 €,
- Participation Conseil départemental pour OPAH RU : 9 K€,
- Participation ville d'Orthez étude OPAH RU : 10 K€,
- Participation Conseil départemental ANAH OPAH : 20 K€,
- Participation conseil départemental pour mise en œuvre d'une politique cyclable de proximité : 10 K€,
- Participations de la DETR et de la Région pour Chemstart'up 4 : 442 K€.

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>26 480 987,18</b>	<b>15 874 231,50</b>	<b>6 087 138,20</b>
20	<b>Immobilisations incorporelles</b>	927 372,93	429 299,44	477 859,34
204	<b>Subventions d'équipement versées</b>	2 659 449,21	1 909 186,27	724 561,41
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	3 626 355,90	2 209 086,21	1 369 956,18
23	<b>Immobilisations en cours</b>	8 110 820,46	5 479 502,30	2 617 815,77
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>15 323 998,50</b>	<b>10 027 074,22</b>	<b>5 190 192,70</b>
10	<b>Dotations</b>	2 032,24	2 032,24	-
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	3 818 841,40	3 152 227,56	605 196,17
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	288 509,33	-	288 509,33
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>4 109 382,97</b>	<b>3 154 259,80</b>	<b>893 705,50</b>
45	<b>Opérations pour comptes de tiers</b>	19 620,00	16 380,00	3 240,00
040	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	2 538 964,91	2 538 963,79	-
041	<b>Opérations patrimoniales</b>	139 815,59	137 553,69	-
001	<b>Solde d'exécution négatif reporté n-1</b>	4 349 205,21		

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>26 480 987,18</b>	<b>16 945 359,89</b>	<b>5 106 744,18</b>
13	Subventions d'investissement	1 761 302,79	983 491,13	991 387,43
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 000 000,00	4 013 462,97	4 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	32 700,00	32 700,00	-
204	Subventions d'équipement versées	-	322,00	-
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>10 794 002,79</b>	<b>5 029 976,10</b>	<b>4 991 387,43</b>
10	Dotations et fonds divers	1 096 691,00	1 175 175,21	-
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	3 172 067,98	3 172 067,98	-
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 611,94	10 459,40	-
26	Participations	15 000,00	-	15 000,00
27	Autres immobilisations financières	197 809,00	100 452,25	100 356,75
024	Produit des cessions d'immobilisations	-312 913,00		-
<b>Total des recettes financières</b>		<b>4 173 266,92</b>	<b>4 458 154,84</b>	<b>115 356,75</b>
45	Opérations pour comptes de tiers	73 652,51	68 252,51	-
021	Virement de la section de fonctionnement	3 663 515,21		-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 636 734,16	7 251 422,75	-
041	Opérations patrimoniales	139 815,59	137 553,69	-

Considérant que M. le Président a quitté la séance à l'issue de la discussion sur le compte administratif 2021, le conseil communautaire à l'unanimité de ses membres,

- **donne acte** à son Président de la présentation faite du compte administratif du budget principal pour l'exercice 2021,
- **constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,
- **reconnaît** la sincérité des restes à réaliser,
- **arrête** les résultats tels qu'ils ont été résumés ci-avant,
- **vote** les restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,

**Patrice LAURENT**

